



ECONOMIE



Agriculture

Promotion des produits made in Togo à Abidjan

La promotion du « made in Togo » se fait au Salon international de l'agriculture et des ressources animales (Sara) en Côte d'Ivoire. Une délégation togolaise prend part à cette rencontre ...

PAGE 5

CULTURE



African Talent Awards

L'acteur togolais Julio Teko parmi les des talents africains nominés

African Talent Awards (ATA) est la toute première initiative de ce qui récompensera les jeunes talents de l'Afrique et de la diaspora dans tous les domaines ...

PAGE 9

Action humanitaire

Des casquettes pour les élèves de l'EPP d'Agoè Assiyéyé

PAGE 11

Portrait

Mme Afoué Yombé Nanakan, une boule d'énergie, active, engagée dans sa communauté et bien au-delà



PAGE 7



Forum « HCTE réussites diaspora »

Investiture aujourd'hui des délégués élus du Haut Conseil

Le ministère des Affaires étrangères du Togo a initié la mise en place d'une organisation légale des Togolais de la diaspora, à travers un Haut conseil. Le mercredi 11 septembre 2019, la Commission électorale et indépendante chargée de l'organisation des élections des délégués pays du Haut conseil des Togolais de l'extérieur (CEI-HCTE), a procédé à la proclamation des 77 délégués élus. Deux mois après l'élection de ces Togolais de la diaspora venant des 05 continents, le Togo accueille ces 28 et 29 novembre 2019, autour du Forum « HCTE réussites diaspora ». Lequel forum marque l'investiture et la prise de fonction officielle de ces élus ...

PAGE 5

CONSEIL DES MINISTRES

Adoption d'un nouveau code de la presse et de la communication

Le Conseil des ministres réuni ce mercredi 27 novembre 2019 au Palais de la Présidence a adopté un nouveau code de la presse et de la communication.

Ce Code, selon le communiqué ayant sanctionné les travaux de ce Conseil, s'inscrit « dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations des états généraux de la presse togolaise du 30 juin au 2 juillet 2014, et de la prise en compte des évolutions techniques et technologiques intervenues dans le secteur des médias, notamment l'émergence de nouveaux vecteurs de l'information et de la communication encore appelés « nouveaux médias ».

Pour le Conseil, il paraissait nécessaire de procéder à la refonte du code de la presse et de la communication en vigueur. En termes d'innovations, le présent projet de code prend en compte : « les médias en lignes ; consacre la notion d'entreprise de presse en lieu et place des organes de presse ; définit le profil et les conditions pour avoir la qualité de journaliste, de technicien de médias ou d'auxiliaire de presse ; fixe le cadre de délivrance...

PAGE 3

Violences du 23 novembre 2019 à Sokodé et à Lomé

Le parti Unir au chevet des victimes, exprime sa consternation et convie les Togolais à une patrie stable



PAGE 3

	SOMMAIRE	<p>Soudan Le Soudan refuse d'extrader Omar El Béchir vers la CPI</p>  <p>P 4</p>	<p>Education et transformation économique Le Togo bénéficie d'une subvention de la Banque mondiale</p>  <p>P 10</p>	<p>Festival Western Voodoo L'édition 2019 s'ouvre aujourd'hui</p>  <p>P 11</p>
---	-----------------	--	--	--

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

“ Quand vous exercez une AGR, vous contribuez à votre manière, même si c'est à une petite échelle, à la consolidation de l'économie nationale”, AHANOU Abla Kobayé, bénéficiaire APSEF

Ce jeudi, Atakpamé dans la région des plateaux accueille votre rubrique “Echos des bénéficiaires des produits FNFI” pour partager avec vous les témoignages de AHANOU Abla Kobayé qui fructifie actuellement son second cycle du crédit Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF). Avec ce crédit, notre bénéficiaire, 35 ans, commercialise aujourd'hui la pâte fermentée communément appelé Kom. Retour sur le parcours de cette trentenaire qui croit aussi que la réussite se trouve au bout de l'effort.

AHANOU Abla Kobayé est à l'image de ces milliers de femmes à travers le pays qui ont des potentialités de se prendre en charge à travers une activité génératrice de revenus mais qui manquent de moyens pour passer à la réalisation de leurs rêves. Mais ce frein n'a été que de courte durée chez dame Abla, car elle ne mettra pas longtemps afin de se rapprocher de Coopec Illema, une Institution de Microfinance partenaire du FNFI dans la région des plateaux pour se renseigner davantage sur les opportunités qui existent en faveur des personnes dans le besoin comme elle.

Personnellement, je connaissais déjà l'existence du FNFI pour

en avoir déjà entendu parler lors des émissions radios ou dans les sensibilisations foraines ici à Atakpamé. Du coup, quand j'ai ressenti le besoin d'exercer une petite AGR, il m'a tout simplement fallu me rendre auprès de COOPEC ILLEMA pour expliquer à un agent de crédit que je voulais voir dans quelle possibilité je pouvais avoir accès à un crédit pour réaliser mon activité. Les discussions que nous avons donc eues nous ont permis de nous rendre compte que j'étais le plus éligible au crédit APSEF. C'est ainsi qu'après tout le processus, j'ai dans la foulée obtenu une première tranche de 30.000 FCFA puis une seconde tranche de 40.000 FCFA. Et

comme vous pouvez le constater, ces différents crédits obtenus m'ont permis de débiter la commercialisation de pâte fermentée communément appelée Kom.”

Un début d'activité que notre interlocutrice exerce avec passion et amour, car pour elle, c'est en exerçant une activité avec dévotion que l'on pourra tirer son épingle du jeu.

“ Comme vous le voyez, je mets tout mon cœur dans mon activité, car c'est elle qui me procure des revenus pour pouvoir vivre. Cette activité me procure un bien être, car je sais quoi faire de mes journées. Non seulement mes journées sont bien remplies, mais à la fin des journées j'ai des revenus



AHANOU Abla Kobayé

qui me permettent de consolider mon économie jour après jour. Je suis heureuse car le FNFI m'a permis de me prendre en main. Vous savez, quand vous exercez une AGR, vous avez comme le sentiment

que vous n'êtes pas inutile, vous contribuez, à votre manière, même si c'est à une petite échelle, à la consolidation de l'économie nationale. Et c'est ce sentiment que je ressens actuellement.”

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



Récupéré N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yaglia

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togomatin
Tirage : (2000 exemplaires)

CONSEIL DES MINISTRES

... de retrait, de renouvellement ou de suspension de la carte de presse ; consacre la création d'un seul organe d'autorégulation ; crée un fonds de soutien et de développement de la presse. »
« L'adoption de ce présent projet de loi contribuera à rendre plus professionnel le secteur des médias et de la communication au Togo. Elle permettra également à la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC) d'assurer plus efficacement

sa mission de régulation des entreprises de presse », souligne le communiqué.

Au cours des travaux, le Conseil a adopté quatre (4) projets de loi ; trois (3) projets de décret écouté deux (2) communications ; et a traité des divers. Ainsi, le premier projet de loi adopté fixe les conditions de déclaration des biens et avoirs des hautes personnalités, des hauts fonctionnaires et autres agents publics. « L'adoption de ce projet de loi organique fixant les conditions de déclaration des biens et avoirs des hautes personnalités, des

hauts fonctionnaires et autres agents publics renforce les diverses mesures législatives et réglementaires déjà prises dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la corruption ainsi que de la promotion de la bonne gouvernance. On peut ainsi noter notamment la mise en place de plusieurs corps de contrôle, l'adoption du code des marchés publics ou encore du code d'éthique et de déontologie en matière de marchés publics et délégations de services.

Il s'inscrit donc dans le cadre des efforts de l'Etat tendant

à promouvoir la transparence dans l'exercice des fonctions publiques, à garantir l'intégrité et la probité des serveurs de l'Etat et prévenir l'enrichissement illicite. Le Togo a ratifié le Protocole de la CEDEAO du 21 décembre 2001 et de la Convention de l'Union africaine du 11 juillet 2003 sur la prévention et la lutte contre la corruption. Il devient nécessaire d'élargir la liste des personnes assujetties à l'obligation de déclaration des biens et avoirs pour prendre en compte tous les agents professionnellement exposés

aux risques de corruption et d'infractions assimilées », souligne le communiqué, qui ne passe pas sous silence les événements violents du samedi 23 novembre 2019 enregistrés à Lomé et à Sokodé. Le ministre chargé de la sécurité a fait le point de la situation sécuritaire après ces tristes événements et le gouvernement tient à rassurer les Togolais que « leur sécurité est garantie et que toutes les mesures sont prises pour préserver le climat de paix et de sérénité que connaît notre pays. »

D.K.

Forum « HCTE réussites diaspora »

Investiture aujourd'hui des délégués élus du Haut Conseil

Le ministère des Affaires étrangères du Togo a initié la mise en place d'une organisation légale des Togolais de la diaspora, à travers un Haut conseil. Le mercredi 11 septembre 2019, la Commission électorale et indépendante chargée de l'organisation des élections des délégués pays du Haut conseil des Togolais de l'extérieur (CEI-HCTE), a procédé à la proclamation des 77 délégués élus. Deux mois après l'élection de ces Togolais de la diaspora venant des 05 continents, le Togo accueille ces 28 et 29 novembre 2019, autour du Forum « HCTE réussites diaspora ». Lequel forum marque l'investiture et la prise de fonction officielle de ces élus qui auront une lourde responsabilité. Etant donné que la diaspora togolaise pourra désormais voter, quels sont les enjeux de la mise en place du Haut conseil des Togolais de l'extérieur (HCTE) ? Quelles sont les grandes lignes du forum qui débute ce matin ?

Les 77 délégués élus, issus de l'Afrique (45 délégués), de l'Amérique (6 délégués), de l'Europe (19 délégués) et de la zone Asie Océanie (7 délégués), sont actuellement à Lomé pour le Forum « HCTE réussites diaspora », marquant leur prise de fonction officielle. Sous le regard avisé de Robert Dussey, ministre togolais des Affaires étrangères, les délégués sont en atelier de renforcement des capacités, notamment sur les attributions et statut, les relations entre délégués pays et les missions diplomatiques et consulaires, la mobilité internationale et les instruments de l'Union européenne au service de la diaspora africaine, les stratégies et outils pour « vendre » le Togo à l'international, travail de groupe des délégués pour l'adoption d'un projet de feuille de route. Ils

discuteront aussi des facilités administratives offertes aux Togolais de l'extérieur et des mesures d'accompagnement des projets des Togolais de l'extérieur.

Se voulant une plateforme d'échanges entre les Togolais de l'extérieur, leur gouvernement et leurs concitoyens vivant au pays, le Haut conseil des Togolais de l'extérieur a pour ambition de permettre aux associations des Togolais dispersées à travers le monde de se regrouper et de s'organiser afin d'assurer leur représentativité. Selon la commission électorale présidée par Victor Womitso, ancien fonctionnaire du programme des Nations unies pour le développement, le processus s'est déroulé en cinq étapes à savoir : l'enrôlement, le traitement des dossiers, la publication de la liste des

candidats et du nombre d'électeurs par zone et par circonscription ou pays, la campagne électorale et le vote en ligne. Au total, la commission électorale a enregistré 488 dossiers de candidatures, dont 314 validés et 167 invalidés pour insuffisance de pièces au regard des conditions fixées préalablement pour la constitution des dossiers. Sur les 164 568 Togolais inscrits, 151 181 ont voté, soit un taux de participation de 91%.

Le succès de cette initiative dépendra de la volonté conjointe des autorités togolaises et des délégués élu afin d'offrir aux Togolais de l'extérieur des conditions favorables et raviver en ces derniers la flamme du patriotisme.

Du vote des Togolais de l'extérieur

Quoiqu'ils donnent de la voix

à des milliers de kilomètres de la terre-mère, ils peuvent désormais bien peser sur le choix des élus de leur pays. Pour la première fois, la diaspora togolaise prendra part aux scrutins internes du Togo, sous certaines conditions. Ce, suite à la modification du code électoral intervenue à l'Assemblée nationale début novembre. Les listes électorales devront être établies pays par pays par les démembrements de la Commission électorale (Céni) au sein des ambassades. Les futurs électeurs devront être titulaires d'une carte consulaire délivrée il y a au moins 6 mois.

Et les textes modifiés sont applicables dès 2020. Au regard des textes, seuls les Togolais résidant en France, aux Etats-Unis, en RD-Congo, au Gabon, au Nigéria et au Maroc, pourront accomplir leur devoir

civique lors de la présidentielle prévue entre 19 février et 5 mars 2020. D'autant que selon les conditions établies par l'Exécutif, ce vote n'est possible que dans les pays où le Togo dispose d'ambassade, le nombre minimum des Togolais résidents dans un pays et enregistré à l'ambassade togolaise retenue pour l'ouverture d'une commission électorale d'ambassade indépendante (CEAI) est fixée à 300 et à l'intérieur du pays à 500.

Une touche de modernité à la démocratie togolaise, après tant d'années de demande et de revendications. Sans aucun doute, ce qui permettra aujourd'hui aux Togolais de l'extérieur de nourrir un sentiment d'appartenance plus fort.

**Dieudonné Korolakina et
Attipoe Edem Kodjo**

Violences du 23 novembre 2019 à Sokodé et à Lomé

Le parti Unir au chevet des victimes, exprime sa consternation et convie les Togolais à une patrie stable

Le parti Union pour la République (Unir) a réagi, hier 27 novembre 2019, par rapport aux récentes attaques perpétrées, dans la nuit du samedi 23 novembre 2019 à Sokodé et à Lomé, contre des éléments des forces de défense et de sécurité, ainsi que les dégradations et atteintes aux biens, occasionnées par des personnes non identifiées. Lors d'un point de presse, Unir a exprimé avec consternation son indignation vis-à-vis de ces actes odieux. Le parti, au chevet des victimes, n'a pas manqué de rappeler les conditions d'une nation stable.

L'intrigante nuit du samedi 23 novembre 2019 à Sokodé et à Lomé, émaillée de violences n'a pas laissé indifférent le parti Unir. Hier, le parti s'est exprimé sur la triste situation par la voix de son secrétaire exécutif, Atcholi Aklesso. « Notre préoccupation est d'autant plus grande que ces actes correspondent, dans leur déroulement, à des scénarios préalablement annoncés et largement diffusés via les réseaux sociaux. Nous tenons

à exprimer la solidarité de notre parti aux victimes, et souhaitons un prompt rétablissement aux blessés. À leurs familles, le parti Unir adresse un message de sympathie et d'encouragement dans ces moments de dure épreuve. Le parti Unir présente ses sincères condoléances à la famille du gendarme qui a malheureusement succombé à ses blessures. À leurs frères d'armes, le parti lance un appel à la retenue et au maintien, en toutes circonstances, d'un

comportement professionnel et exemplaire », a-t-il affirmé. D'autres membres du parti ont également pris part à cette sortie médiatique, notamment Memounatou Ibrahima, vice-présidente de l'Unir Agoè-Nyivé et Yaovi Attigbé Ihou, vice-présidente de l'Unir des plateaux.

« Au regard des circonstances dans lesquelles ces agressions sont intervenues, scellant un épisode de plusieurs semaines d'une rhétorique révolutionnaire volontairement

agressive entretenue par des individus toujours en liberté, et désignant les forces de défense et de sécurité comme des cibles, le parti Unir exhorte le gouvernement à prendre la juste mesure du contexte et à prendre toutes les dispositions pour la protection des paisibles citoyens et de leurs biens. (...). Aussi le parti Unir souhaite-t-il insister sur la nécessité, pour la classe politique et l'ensemble des acteurs de la vie nationale, de proscrire la violence et les considérations ethniques ou religieuses du débat politique », a rappelé Atcholi Aklesso. Charles Kondi Agba, représentant du mouvement sages Unir (MSU) ; Mazamaesso Assih, représentante du mouvement jeunes Unir (MJU)

et Lawson Kayi, représentante du mouvement Femmes Unir (MFU) y ont également participé. En effet, dans son adresse à la nation le 26 avril 2019, le chef de l'Etat Faure Gnassingbé a notifié que « L'endoctrinement constitue un écueil pernicieux qui compromet toute vision de développement et détruit tout projet de société ».

A trois mois de l'élection présidentielle, le Togo doit faire prévaloir la paix, la stabilité et la capacité de privilégier le dialogue et la concertation. Telles sont les conditions qui permettront à la démocratie togolaise de consolider les bases de la pratique républicaine et citoyenne.

Attipoe Edem Kodjo

Soudan**Le Soudan refuse d'extrader Omar El Béchir vers la CPI**

Destitué en avril 2019 par l'armée après des mois de manifestations contre son régime, Omar el-Béchir est sous le coup de deux mandats d'arrêt internationaux émis en 2009 et 2010 par la CPI pour « génocide », « crimes contre l'humanité » et « crimes de guerre » commis dans le cadre des violences au Darfour. Face aux appels incessants d'extradition vers la CPI, le nouvel homme fort du Soudan vient de dire « NON ».

« Il n'y aura pas d'extradition ». Le général Abdel Fattah al-Burhan, leader du conseil souverain, met ainsi fin aux espoirs des victimes de voir leur bourreau répondre de ses crimes devant les juges de la Cour pénale internationale.

Pour Jamal Ibrahim, dont les sœurs ont été violées par des miliciens au Darfour, rien ne pourra

ramener la paix dans cette région de l'ouest du Soudan tant que l'ancien président Omar el-Béchir n'aura pas été remis à la Cour pénale internationale (CPI). « Béchir et ses hommes qui ont perpétré des crimes au Darfour doivent être remis à la CPI si on veut rétablir la paix dans la région », ajoute-t-il.

Pour l'ambassadeur du

Soudan à l'ONU, « le Soudan n'a aucune obligation envers la Cour internationale », car n'ayant pas signé les accords de Rome.

En visite au Darfour il y a trois semaines, le Premier ministre avait pourtant réveillé les attentes. Devant des réfugiés qui demandaient que tous les criminels du Darfour soient envoyés à la CPI, Abdalla

**Omar el-Béchir**

Hamdok avait répondu : « Nous travaillerons tous ensemble pour satisfaire vos demandes et assurer un retour à une vie normale. » Une déclaration saluée par la société civile du Darfour. Omar el-Béchir est actuellement jugé dans son pays pour corruption.

Le verdict est attendu le mois prochain. Depuis deux semaines, il est également visé par un nouveau mandat d'arrêt pour son rôle dans le coup d'État qui l'a amené au pouvoir il y a 30 ans, et pour lequel il risque la peine de mort ou la prison à vie.

T.M.**Afrique/Restitution des biens mal acquis****Les biens mal acquis saisis vont financer le développement des populations spoliées**

C'est l'idée directrice qui aurait soutenu l'adoption par le Sénat français, en mai 2019 dernier, d'une proposition de loi sur l'affectation des avoirs issus de la corruption internationale déposée par le sénateur Jean-Pierre Sueur (PS). Ce 26 novembre donc, des députés ont remis à la garde des sceaux française, le rapport sur l'évaluation des dispositifs d'identification, de confiscation et d'affectation des avoirs criminels.

Dans ce rapport dont le champ de réflexion est plus large que celui des seuls « biens mal acquis », les deux parlementaires, les députés Laurent Saint-Martin (La République en marche) et Jean-Luc Warsmann (UDI, Agir et indépendants), suggèrent qu'une fois le délit sanctionné par la justice, le ministère des Affaires étrangères prenne le relais pour conclure un accord de restitution avec

l'Etat du pays dont les fonds ont été détournés. Puis l'Agence française de développement (AFD) aurait en charge sa mise en œuvre, en proposant un « bouquet de projets adaptés, au plus près des populations, dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'accès à l'eau... ».

Les députés, qui ont retenu un mécanisme inspiré de celui appliqué en Suisse, précisent que dans les

**Teodoro Nguema Obiang Mangue**

pays où l'AFD ne serait pas implantée, il serait possible de se tourner vers d'autres institutions de développement comme la Banque mondiale. L'Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (Afrasc) serait le troisième pilier de cette cellule spéciale sur les « biens mal acquis ». Cet établissement

public a, entre autres missions, celle d'exécuter les saisies d'avoirs ou de biens ordonnées par la justice.

Pour les ONG qui portent depuis des années la bataille contre les « biens mal acquis », il était aussi important que le dispositif imaginé ne conduise pas simplement à augmenter

le budget de l'aide au développement. « L'argent qui pourrait être restitué n'est pas un don de la France. C'est une dette à l'égard des populations victimes et son utilisation doit donc être rigoureusement fléchée et répondre à leurs attentes », souligne Marc-André Feffer, président de Transparency International France.

Les recommandations des parlementaires vont dans ce sens, en proposant la création d'une ligne spécifique au sein du budget de l'Etat et dans les opérations de l'AFD, qui devra rendre compte chaque année de l'utilisation des fonds reçus de l'Afrasc. La façon dont les représentants des sociétés civiles locales pourraient être associés au choix des projets de développement reste en revanche floue.

T.M. et Le monde Afrique**Côte d'Ivoire/PDCI****L'ambassadeur des USA en Côte d'Ivoire s'entretient avec Henri Konan Bédié**

L'ambassadeur des Etats-Unis en Côte d'Ivoire, SEM Richard Bell, a échangé lundi à Abidjan avec le président du PDCI-RDA, Henri Konan Bédié au sujet du processus électoral actuellement en cours dans le pays.

À sa sortie d'audience, le diplomate américain a rassuré que son pays ne veut pas s'immiscer dans ledit processus parce que, selon lui, la Côte d'Ivoire est un Etat souverain.

« (...) C'est un pays souverain, en même temps nous avons la conviction de l'importance du processus

électoral qu'il soit libre, équitable et transparent, afin que les perdants puissent accepter la légitimité des résultats (...) », a-t-il déclaré comme relevé par KOACI avant de poursuivre. « Nous respectons pleinement sa souveraineté (Ndlr Côte d'Ivoire), donc ce n'est pas

à nous de nous immiscer dedans. »

Richard Bell a exhorté les acteurs politiques à la vigilance afin d'éviter tout débordement : « Il faut être très vigilant pour éviter tout débordement. », Il a ajouté : « Je crois qu'il y a beaucoup de possibilités encore à environ 11 mois

**Teodoro Nguema Obiang Mangue**

de l'échéance pour que les différents partis trouvent une formule qui soit acceptable pour tous ».

Les relations qui existent entre la Côte d'Ivoire et les Etats-Unis ont été

abordées au cours de l'audience, comme l'a relevé le diplomate américain.

T.M. et Koaci.com

L'ambassadeur des USA et Bédié

Agriculture**Promotion des produits made in Togo à Abidjan**

La promotion du « made in Togo » se fait au Salon international de l'agriculture et des ressources animales (Sara) en Côte d'Ivoire. Une délégation togolaise prend part à cette rencontre ouverte depuis vendredi 22 novembre. En participant à ce Salon, le ministère de l'Agriculture, de la Production animale et halieutique fait la promotion des produits locaux togolais conformément au Plan national de développement.

Promouvoir les produits agricoles et agroalimentaires togolais et permettre aux acteurs de la chaîne de valeur du secteur agricole de découvrir à partir des échanges et des rencontres professionnelles, des opportunités pour améliorer leurs activités entrepreneuriales, tel est l'objectif principal visé par le ministère togolais en charge de l'agriculture en participant à cette 5ème

édition du Sara. Ouvert le 22 novembre 2019 pour une période de 10 jours, ce salon est un grand événement qui contribue à renforcer l'intégration régionale et à favoriser le dialogue public privé dans le secteur. Cette 5ème édition offre d'énormes opportunités d'échanges entre les acteurs des différentes chaînes de valeurs de filières agricoles et de l'agroalimentaire dans la sous-région et à

l'international à travers la promotion efficace des équipements, des agrofournitures, des services et produits agricoles.

Cela cadre bien avec les objectifs du Plan national de développement (PND 2018-2022) qui encourage le partenariat public-privé pour promouvoir une agriculture orientée « agrobusiness » permettant d'attirer les investissements privés, d'accroître le rendement, de



Vue partielle du stand du Togo

professionnaliser les acteurs et de créer des milliers d'emplois dans le secteur et les services connexes. Le Projet d'appui au secteur agricole (PASA) participe à ce salon dans le cadre

de son volet valorisation des images et produits locaux pour permettre à ses bénéficiaires d'avoir des partenaires dans la sous-région et à l'international.

La rédaction

Education et transformation économique**Le Togo bénéficie d'une subvention de la Banque mondiale**

Les efforts des autorités togolaises pour la transformation économique et la promotion d'une éducation de qualité ces dernières années participent au développement du pays. Conscient de cet engagement, la Banque mondiale vient en appui à cette politique de développement.

Le Togo, le Bénin, la Gambie, le Niger et le Nigeria vont disposer d'une enveloppe additionnelle de 131 millions \$ de la Banque mondiale pour améliorer la qualité de leur enseignement supérieur et booster la transformation économique.

Ce financement a été approuvé en faveur du « second projet des Centres d'excellence africains » des pays bénéficiaires, via l'Association Internationale de Développement (IDA),

sous la forme de crédits et de subventions. Il permettra aux pays bénéficiaires précités de « renforcer la qualité des formations et de la recherche appliquée dans des secteurs prioritaires tels que la science, la technologie, l'ingénierie, les mathématiques, la santé et l'agriculture », précise un communiqué de l'institution parvenue à Togo First.

Il aura un impact significatif sur le développement des pays bénéficiaires et permettra de consolider les activités des centres

existants, notamment en leur accordant les moyens de développer la qualité de leur enseignement post-universitaire (doctorat, masters), des formations professionnelles de courte durée et de la recherche collaborative appliquée.

Le projet approuvé prévoit également un appui en faveur de 3 nouveaux centres (deux au Niger et un en Gambie) afin de les aider à consolider leurs programmes de licence et de maîtrise en mathématique, science,



Lomé, la capitale du Togo

technologie et ingénierie, à travers des partenariats avec les CEA existants et d'autres partenaires. Par ailleurs, « le projet octroiera des bourses aux étudiants doctorants dans le but de renforcer les capacités institutionnelles,

d'améliorer la qualité et la quantité des équipes académiques et d'accroître la capacité académique dans les universités bénéficiaires », indique le communiqué de la Banque mondiale.

Source : Togofirst.com

Energie**La ville de Blitta bientôt plus éclairée avec une centrale solaire de 50 MW**

Les soucis pour avoir accès à l'électricité à Blitta seront en partie résolus grâce à la construction d'une centrale solaire. D'une capacité de 50 MW, cette centrale qui sera mise en place dans cette préfecture fait partie des ambitions du pays pour augmenter son taux d'électrification.

Mardi 26 novembre, le ministère des Mines et des Energies a signé un accord avec le Groupe Amea Power spécialisé dans la construction et l'exploitation d'infrastructures énergétiques. Coût estimé du projet ? 20 milliards FCFA. Il sera financé à hauteur de 25% par le Fonds d'Abou Dhabi pour le développement. Ce fonds est un « chef de file

» du soutien et de l'aide au développement mondial. Sa stratégie repose sur une approche à plusieurs volets qui s'adapte rapidement pour surmonter les défis actuels et futurs auxquels sont confrontées les opérations de développement durable. Pour le ministre des Mines et des Energies, Dèdèriwè Aply-Bidamon, la

construction de cette unité photovoltaïque s'inscrit dans la politique nationale d'électrification, lancée par les pouvoirs publics l'année dernière avec la mise en œuvre du projet CIZO.

L'infrastructure va profiter à plusieurs habitants de cette localité. « Cette implantation au Togo marque notre volonté d'être présent sur le marché des énergies bon marché



Dèdèriwè Aply-Bidamon

au profit des populations qui ont besoin d'un accès à l'électricité », précise Hussain J. Al Nowais, PDG du Groupe Amea Power. L'accord qui a été signé

fait suite à la visite du chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé à Abou Dhabi, capitale des Émirats arabes unis en mars dernier.

Félix Tagba

COMMANDEMENT AUX FINS DE SAISIE IMMOBILIERE

L'an deux mil dix – neuf

Et le *Mardi Vingt Six (26) Novembre*

A la requête de l'Union Togolaise de Banque (UTB), Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital social de dix milliards (10.000.000.000) de Francs CFA, BP. : 359, ayant son siège social à Lomé, quartier Nyékonakpoè, immatriculée au RCCM du Togo sous le N°1964BO157, représentée par son Directeur Général, demeurant et domicilié à Lomé ;

Assistée de Maître Afoh KATAKITI, Avocat au Barreau de Lomé, quartier ATIKOUME, (FUCEC-ATIKOUME), en allant vers le campus, Rue BADJENOPE (3^{ème} Rue à droite à 200 m), 5 BP : 840 Lomé 5 Tél.: 22 22 13 73/23 20 50 52/ ill. : 23 20 50 52 en l'Etude de qui domicile est élu et au cabinet duquel pourront être notifiés les actes d'oppositions au présent commandement, offres réelles et toutes significations relatives à la saisie.

Agissant en vertu :

1 – du pouvoir spécial en date du 21 Avril 2017 à moi donné dont copie est remise avec celle des présentes ;

2 – de la grosse en forme exécutoire de l'avenant à la convention de compte courant datée du 26 mai 2009 signifié en même temps que les présentes ;

3 – de l'ordonnance N°3080/2019 signée le 18 Novembre 2019 par Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé.



Nous, André T. SAMA BOTCHO, Huissier de Justice près la Cour d'Appel du TOGO et le Tribunal de Première Instance de Lomé y demeurant Djidjolié 1074 Av. Pys non loin de la Pharmacie Djidjolié Immeuble BETOC - Lomé
Sousigné

Faisons commandement à Monsieur EKOUE-DZENOOU Ofori Ata, promoteur des Etablissements «MEHR LICHT», demeurant et domicilié à Lomé, Tél. : 90 04 00 77 où étant et parlant à : *Monsieur EKOUE-DZENOOU Ofori Ata est non seulement introuvable au Togo mais aussi il n'y a plus de traces des Etablissements «MEHR LICHT». J'ai à cet effet, inséré le présent commandement aux fins de saisie immobilière dans le journal «TOGO MATIN» conformément à l'ordonnance N°3080/2019 signée le 18 Novembre 2019 par Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé.*

De, dans les vingt (20) jours de la signification du présent exploit pour tout délai, payer à la requérante ou à moi Huissier, porteur des pièces ayant charge et pouvoir à cet effet de donner bonne et valable quittance la somme totale de quatre-vingt millions trente-six mille huit cent quarante-sept virgule quatre cent onze (80.036.847,411) F CFA dont détail suit :

Montant principal	55.676.303 F CFA
Frais de recouvrement (15% sur le principal)	8.351.445,45 F CFA
TVA (18% des frais de recouvrement)	1.503.260,181 F CFA
Intérêt de droit échus au taux de 6,5 de la BCEAO :	
Année 2013.....	3.618.959,695 F CFA
Année 2014.....	3.618.959,695 F CFA
Année 2015.....	3.618.959,695 F CFA
Année 2016.....	3.618.959,695 F CFA
Coût du présent exploit	30.000 F.CFA

Sans préjudice de tous autres dus, intérêts et frais le tout en deniers ou quittance valable.

Lui déclarant que, faute par lui de satisfaire au présent commandement dans le délai imparti ci-dessus, le présent acte sera publié à la diligence de la requérante à la conservation foncière de Lomé et vaudra à partir de cette publication saisie réelle de l'immeuble désigné ci-après :

Désignation :

Un immeuble urbain non bâti sis à Lomé quartier Tokoin-Kélégo d'une contenance de 06 a 45 ca objet du Titre Foncier n°30 992 de la République Togolaise Vol 156, F°121 appartenant à Monsieur EKOUE-DZENOOU Ofori Ata, promoteur des Etablissements MEHR LICHT ;

Tel au surplus que ledit immeuble existe, s'étend, se poursuit et comporte avec toutes ses aisances, dépendances et appartenances, sans aucune exception ni réserve ;

Lui déclarant que son opposition pour être recevable doit être faite par acte extrajudiciaire et portée devant le Tribunal de Première Instance de Première Classe Lomé ;

Lui déclarant en outre qu'à défaut d'opposition dans un délai de quinze (15) jours, il ne pourra plus exercer aucun recours et pourra être contraint par toutes les voies de droit à payer les sommes réclamées ;

Lui déclarant en outre que l'expropriation de l'immeuble désigné ci-dessus sera poursuivie à la barre du Tribunal de Première Instance de Classe de Lomé sur les poursuites et diligences de Maître Afoh KATAKITI, Avocat constitué ;

SOUS TOUTES RESERVES A CE QU'IL N'EN IGNORE ;

Et nous lui avons, étant et parlant comme ci-dessus, remis et laissé tant copies du pouvoir spécial, du titre foncier et des décisions sus-énoncés que celle du présent exploit dont le coût est de 30.000 Francs CFA ;

L'HUISSIER,



Portrait

Mme Afoué YOMBÉ NANAKAN, une boule d'énergie, active, engagée dans sa communauté et bien au-delà

"Chaque femme a ses principes", comme le dit si bien Mme Afoué Nanakan. Mais, de toute évidence pour elle, ce sont d'abord "l'honneur, le respect et l'intégrité" les valeurs qui définissent le mieux la gente féminine. Tient-on là la clé de la déferlante d'énergie qu'inspire le parcours de l'inépuisable mère au foyer et travailleuse sociale ou y-a-t-il autre chose ? On ne peut à la fin que se faire à sa propre opinion.



Mme Afoué YOMBÉ NANAKAN

Difficile en effet de coller une étiquette précise à la femme, âgée aujourd'hui de 67 ans, lorsqu'on épluche son long parcours et de nos jours son agenda, pour le moins, rempli.

Cette mère de cinq enfants, qui en a adopté d'autres, a pour ainsi dire fait de l'engagement familial et aussi social, un mode de vie. Une vie qu'elle dédie certes essentiellement à ses enfants et son mari, mais aussi en priorité aux questions de la condition de la jeune fille et de la femme,

à sa paroisse et à quelques activités commerciales.

De la jeune fille à la femme. Pourtant, dès 1959, l'année de son entrée un tant tardive en préscolaire, les premiers pas dans la vie n'avaient rien d'évident pour la toute petite Afoué de l'époque, plus tard aînée d'une fratrie nombreuse. Les difficultés scolaires sont tout de suite apparues, arrêtant précocement le cursus de la jeune fille en classe de seconde. Néanmoins, cette année n'aura pas été pour elle que de tristesse, puisqu'elle y

rencontre l'homme de sa vie qui la prendra très tôt pour épouse, la protégera et la soutiendra dans ses aspirations et aujourd'hui ses nombreux combats, comme elle aime à le dire.

Un combat en passe d'être gagné ?

Ce qui, sans doute, interpelle tout de suite chez Afoué Nanakan, ce sont les nombreuses responsabilités qu'elle a acquises au fil du temps dans sa région, au sein de sa communauté et ailleurs.

Stocker et transformer les

produits agricoles en pâte d'arachides, en moutarde, produire du savon, aider les sinistrés, les femmes atteintes de fistules, telles sont quelques-unes des activités sur lesquelles elle travaille au quotidien.

Son combat, libérer la parole chez la femme, l'aider à guérir de ses plaies et à s'épanouir, l'inciter à plus de dynamisme, d'autonomie de manière à participer activement au développement de la société.

"Aujourd'hui" dit-elle, satisfaite de l'évolution de leur place dans la société à Mango, "les femmes ont le pouvoir!".

Femme leader.

On pourrait croire que tout a commencé en 2006, lorsqu'elle rejoignait à Dapaong l'association "M'bhara mòkò". Littéralement, "la femme va toujours de l'avant" en... Elle y finira par piloter le projet des "jeunes filles et de la femme". Devenant à la suite, présidente dans l'OTI du réseau des femmes pour le développement. Ailleurs encore, membre du CA de l'ONG Action pour le Bien-être de la Femme (ABEF) et pour ne rien faire à moitié, membre du comité de pilotage de différentes structures.

Mais en fait, fervente pratiquante, son background lui viendrait bien plus tôt, à l'entendre parler, de sa vie active au sein de l'Église catholique quand elle habitait encore Sokodé. Une fervente chrétienne et altruiste qui continue toujours de l'animer, cette

fois-ci à Dapaong où en plus de la chorale, d'être liturgiste, catéchiste, elle est conseillère paroissiale et vice-présidente du conseil diocésain. Partout donc sollicitée pour ses conseils, son expérience, entre autres dans l'Éducation, la Santé, le progrès.

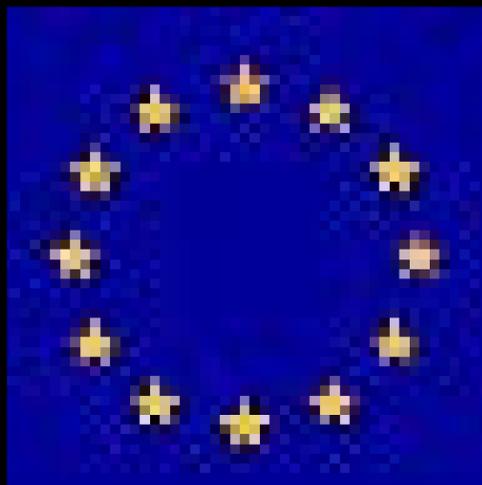
Preuve en tout cas, pour elle, que son message touche le public et qu'elle est bien écoutée. Écoutée, cette habituée des plateaux de radio, l'est certainement puisqu'elle est après tout une femme de terrain dont la première qualité serait selon ses propres termes l'écoute. Sensibilisant, assistant, guidant ses congénères, agissant partout où le devoir la conduit. Suscitant par-là même diverses marques de reconnaissance de gens, des autorités traditionnelles locales et celles administratives.

Elle s'est par exemple vu offrir en 2016 la tête du bureau des femmes leaders de la localité de Mango, pour lequel le chef canton avait à l'époque procédé à l'installation. Et plus récemment, l'invitation du préfet à rejoindre le pilotage de l'ONG AIMES-Afrique.

Ce que l'on retient finalement de ce cocktail énergétique auquel ressemble sa vie, c'est tout au moins que Mme Afoué Nanakan semble émettre l'idée que leadership commence déjà à la maison pour assurer l'éducation des enfants. Car, de ses enfants, elle affirme en effet être fière des adultes qu'ils sont devenus et souhaite voir manifester ce sentiment chez toutes les femmes.

Edem Pedanou

La clause de non-responsabilité : Ce projet a été réalisé avec le soutien financier de l'Union Européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du Pro-CEMA (ICE) et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.



Pharmacies de garde de Lomé du 18 au 25 /11/ 2019

BOULEVARD DOULASSAMÉ	22216549
BEL AIR PALM BEACH	22210321
PORT SARAOKAWA	22276188
BIOVA BD. H. BOIGNY	22345093
BON SAMARITAIN BE	22214530
ESPERANCE NYÉKONAKPOÉ	22210128
SOURCE DE VIE PROTESTANT	22224571
GBOSSIME GBOSSIMÉ	22225050
AMITIE SOTED	22217447
N.D. DE LA TRINITE S. TACO	22212780
FOREVER TOKOIN	22261177
AEROPORT AEROPORT SITO	22262122
LILAS KÉGUÉ	22262959
THERYA TOGO 2000	22615652
PAIX RÉSIDENCE BENIN	22264091
FIDELIA BÈKPOTA	22719595
SARAH ADAKPAMÉ	22270925
ELIBERCA ADIDOGOMÉ	99911342
LA REFERENCE ADIDOGOMÉ	22511212
BONTE WONYOMÉ	93958078
MAGNIFICAT YOKOE 7 0 4 4 5 1 5 9	
EL SHADAÏ BÈ KLIKAME	22514425
MATHILDA LOMÉGAN	22511534
DELALI CACAVÉLI	22250690
DIEUDONNE LEO 2000	70448459
ELSHAMMAH AMADAHOMÉ	70432585
BETANIA TOTSIGLENKOMÉ	96801011
LA GRÂCE SUN AGIP AGOË	22259165
NOTREDAMEDE LOURDES	22551964
VITAS AGOË ASSIYÉYÉ	22256343
ABRAHAM AGOËLOGOPÉ	22501000
MAWUNYO AGOËSOGBOSSITO	70423464
ZONGO TOGBLEKOPÉ	70452316
ZOSSIME ZOSSIMÉ	70462664
VERSEAU BAGUIDA	22273453
HYGEA BAGUIDA	99273636

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HOTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
 www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 COURS DE ZUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél: 22 40 04 99

Blagues du jour

C'est quand la femme veut traumatiser son homme que tu comprends qu'elle est vraiment la conseillère du diable.

Une femme a mis photo de la maîtresse de son mari comme fond d'écran de son téléphone à elle.

Quand elle a vu son mari venir derrière elle, elle a fait semblant d'allumer son

téléphone. Le gars voit la photo et lui demande:

"C'est qui ?"

Elle répond : "c'est la photo de ma camarade qui est décédée il y a deux ans. Aujourd'hui c'est le jour d'anniversaire de sa mort c'est le pourquoi j'ai mis la photo pour penser à elle".

Le gars est tombé et depuis là on n'arrive pas à le réanimer

Bon à savoir: Le cri des animaux

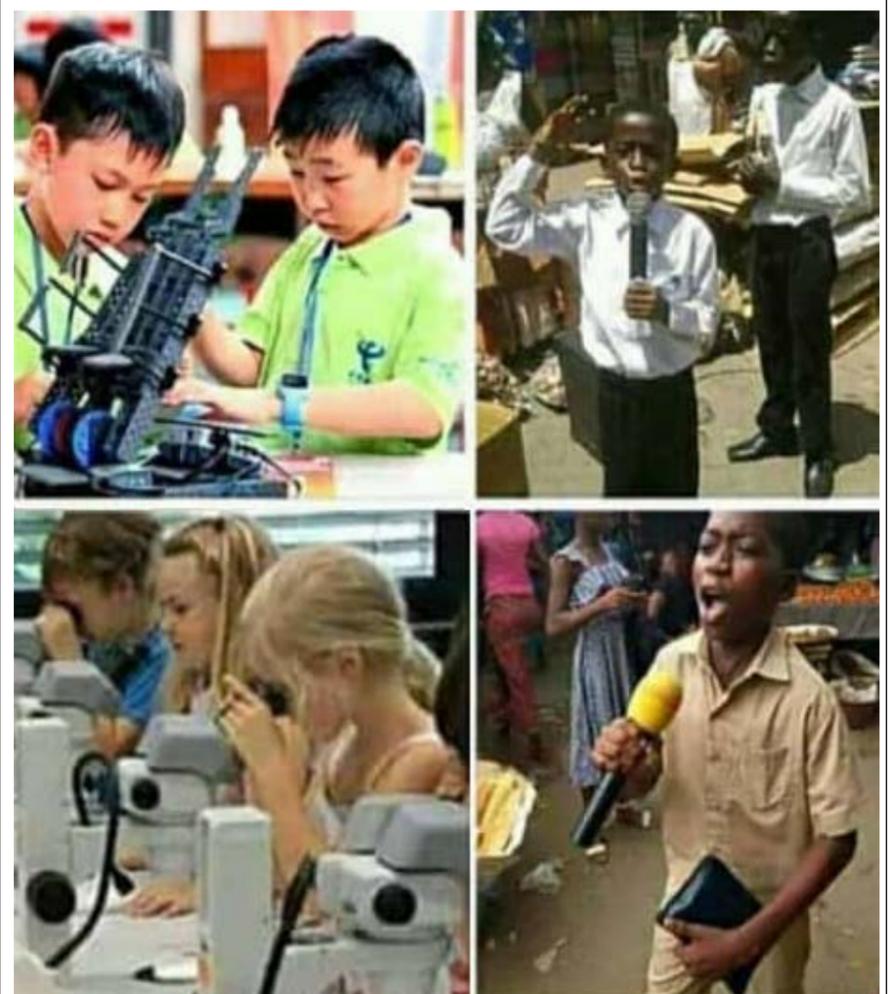
L'abeille - bourdonne
 L'agneau - bêle
 L'aigle - glapit, trompette
 L'alouette - grisolle, tirelire
 L'âne - brait
 La bécasse - croule
 La belette - belotte
 Le bélier - blatère
 La biche - brame, rait, rée
 Le boeuf - beugle, meugle, mugit
 Le bouc - béguète, chevrote
 La brebis - bêle
 Le buffle - beugle, mugit, souffle
 Le butor - bouffe
 La caille - carabe, caquette, carcaille
 Le canard - cancan ou nasille
 Le cerf - brame, rait, ralle ou rée
 Le chacal - aboie, jappe, raule
 Le chameau - blatère
 Le chat - miaule, ronronne
 Le cheval - s'ébroue, hennit
 La chèvre - béguète, bêle, chevrote
 Le chevreuil - brame, rait, rée
 Le chien - aboie, claboude
 La chouette - chuinte, hue, hulule

La cigale - chante, craquette, stridule
 La cigogne - claquette, craque, glottore
 Le cochon - grogne, grouine
 La colombe - roucoule, émit
 Le coq - chante, coquerique
 Le corbeau - croasse, graille
 La corneille - babille, craillle, criaille
 Le coucou - coucoule
 Le courlis - siffle
 Le crapaud - coasse
 Le crocodile - lamente, pleure; vagit
 Le cygne - siffle, trompette
 Le daim - brame, rait, rée, râle
 Le dindon - glougloute
 L'éléphant - barète, barrit
 L'épervier - glapit, piaille
 L'étourneau - pisote
 Le faisan - criaille
 Le faon - râle
 Le faucon - réclame
 La fauvette - zinzinule, fredonne
 Le geai - cacarde, cajole, jase
 Le goéland - pleure
 La grenouille - coasse
 Le grillon - craquette, crisse, grésille.

Blague

Un jeune étudiant chercheur est coincé dans son labo après avoir réfléchi plusieurs semaines sur un sujet donné. Le voici : « J'aimerais savoir si le mari de ma sœur est laid, dois-je aussi l'appeler "mon beau" ?

Photo du jour



Légendez et commentez la photo ci-dessus

Festival Western Voodoo

L'édition 2019 s'ouvre aujourd'hui

Cette année encore, le festival Western Voodoo donne rendez-vous aux amoureux de l'art. Ainsi, la troisième édition du festival artistique « Western Voodoo » s'ouvre ce 28 novembre 2019 à la « Art Room » à Avepozo, environ 20 km de la capitale togolaise. Le festival « Western Voodoo » entend mettre en exergue pour la présente édition, les œuvres de bon nombre d'artistes à travers les expositions.

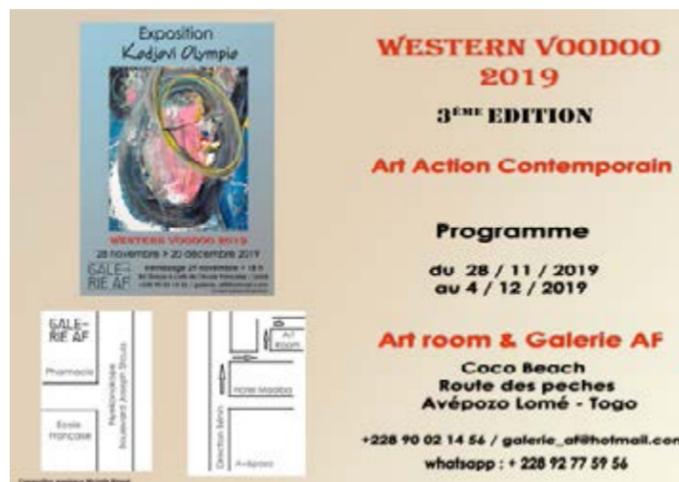
Le mouvement artistique « Western Voodoo » envisage de réunir des artistes de différents domaines dans une caravane. Neuf artistes sculpteurs et plasticiens vont séduire le public du Western Voodoo par leurs œuvres. Exactement, le Festival « Western Voodoo » réserve un « choc artistique » international au public. Il s'agit des œuvres des artistes comme Sokey

Edorh, Patricorel, Richard Laté Lawson, Tete Azankpo, Ludovic Fadairo, Kodjovi Olympio, Serge Anoumou, Michelle Rimont et Doé Mensah.

Cette manifestation artistique court jusqu'au 4 décembre prochain à Lomé, la capitale togolaise. Plusieurs activités se dérouleront dans les locaux de « Art Room » à Avepozo. Au programme, du vernissage, des concerts,

ainsi qu'une projection sur grand écran peinture digitale. Ces sculpteurs et plasticiens sont venus de divers horizons dont Le Bénin, la France et les Etats-Unis d'Amérique.

Quant aux concerts, ils seront assurés par Black Lion (reggae afro beat), David Agbolo trio (Jazz fusion), Togui Adjos (Vodun Jazz) et le ballet traditionnel d'Avepozo.



Par ailleurs, le vernissage du Togolais Kodjovi Olympio est prévu ce 29 novembre 2019 à la galerie AF à côté de l'école française à 18 h.

Ledit festival est organisé

par Alain Fassier, producteur exécutif de « Family Production Forever » à Accra et Lomé et fondateur de la « galerie AF ».

N.E.

African Talent Awards

L'acteur togolais Julio Teko parmi les des talents africains nominés

African Talent Awards (ATA) est la toute première initiative de ce qui récompensera les jeunes talents de l'Afrique et de la diaspora dans tous les domaines d'activités. Le talentueux acteur togolais Julio Teko. African Talent Awards a pour but de valoriser le travail des jeunes talents pour une Afrique nouvelle.

À travers cette plateforme, l'ATA cherche à faire de l'Afrique un continent qui rassemble ses fils et filles pour une cohésion parfaite et un développement spectaculaire.

Axé principalement sur la jeunesse, l'ATA veut valoriser la jeunesse car pour elle, elle représente l'avenir du monde.

Audace, détermination, innovation, et travail sont prônés par African Talent Awards pour amener la jeunesse à prendre conscience des enjeux du XXIÈME siècle.

Jeune dynamique et serein, Julio Teko est un comédien et acteur togolais. Malgré

son jeune âge, il s'impose déjà dans le cinéma sur le plan national comme à l'international. Révélé au grand public par la série « mi-temps » de la réalisatrice Angela Aquereburu, Julio Téko fait partie de la crème des comédiens du Togo.

L'homme aux multiples casquettes se présente comme un entrepreneur culturel. Promoteur de Festival « Tchalelekema », il est également slameur, maître de cérémonie et poseur de voix off. Sa nomination au « African Talent Awards » vient confirmer la bataille du jeune Julio Teko pour la vie culturelle de son pays.

Récemment, il confiait à un

organe de presse qu'il veut se prouver que c'est possible d'avoir une belle carrière depuis le Togo sans partir s'exiler ailleurs. On peut dire que la patience du jeune cinéaste porte déjà ses fruits.

Son premier rôle, il l'a joué dans la pièce « Deux tickets pour le paradis » de Jean Paul Alègre. En 2016, Julio Téko joue le principal rôle dans la série « Hopital It » diffusée sur TV5Monde. La scénariste Madie Foltek lui confie le rôle principal de la série « Oasis », un projet qui rassemble plusieurs acteurs togolais, béninois, burkinabé, béninois, ghanéens et ivoiriens.

Julio Teko a vu sa carrière



Julio Teko

évoluer encore plus grâce à son premier rôle dans le film ivoirien « Jusqu'au bout » sorti en 2019. Nominé dans la catégorie du « Meilleur acteur de l'année », il a besoin des votes. Pour que l'acteur Julio Teko soit sacré « Meilleur acteur de l'année », il suffit de voter pour lui sur le lien : <http://africantalentawards.com>.

L'African Talent Awards 2019 sera un rendez-vous d'excellence de la jeunesse.

Il se tiendra du 12 au 14 décembre 2019 au Sofitel Hôtel Ivoire (Côte d'Ivoire). Au cours des deux premiers jours (12 et 13 Décembre 2019) au siège de la BAD, il y aura un panel d'éveil de conscience qui a pour thème : « Pour une Afrique que nous voulons, jeunesse, Osons! ». Ce panel d'éveil sera suivi le 14 décembre 2019 par la cérémonie de récompense au Sofitel Hôtel Ivoire.

Nadia Edodji

Lire

« Humiliés et offensés » de Fiodor Dostoïevski. Ed Beq. Pp 22-24

« ...Cela l'abasourdit. Adam Ivanytch était un homme très susceptible et très chatouilleux, comme le sont en général tous les Allemands « nobles ». Il lui parut étrange et offensant qu'on le dévisageât avec tant d'insistance et de sans-gêne. Étouffant son indignation, il détourna les yeux du client indélicat, marmotta quelque chose dans sa barbe et, sans mot dire, se cacha derrière son journal. Mais il ne put y tenir

et, quelques minutes après, jeta de derrière son journal un coup d'œil soupçonneux : même regard entêté, même contemplation dépourvue de sens. Adam Ivanytch se tut cette fois encore. Mais lorsque cette circonstance se reproduisit une troisième fois, il éclata et estima de son devoir de défendre sa noblesse et de ne pas laisser porter atteinte devant un public noble à la belle ville de Riga dont, vraisemblablement, il se considérait comme le représentant. Avec un geste d'impatience, il jeta son journal sur la table, en frappant énergiquement de la baguette dans laquelle il

était inséré et, flambant de dignité, tout rouge de punch et de bravoure, il arrêta à son tour ses petits yeux enflammés sur l'irritant vieillard. On eût dit que tous deux, l'Allemand et son adversaire, voulaient venir à bout l'un de l'autre par la puissance magnétique de leurs regards et attendaient qui le premier perdrait contenance et baisserait les yeux. Le bruit de la baguette et la pose excentrique d'Adam Ivanytch attirèrent l'attention de tous les assistants. Tous, à l'instant, ajournèrent leurs occupations et, avec une curiosité grave et silencieuse observèrent les

deux adversaires. La scène devenait très comique. Mais le magnétisme des petits yeux provocants du rubicond Adam Ivanytch demeura sans effet. Le vieux, sans se soucier de rien, continuait à regarder hardiment M. Schultz, fou de rage, et ne remarquait décidément pas qu'il était devenu l'objet de la curiosité générale. Tout comme s'il eût été dans la lune et non sur la terre. Finalement, Adam Ivanytch fut à bout de patience ; il fit explosion. Pourquoi me regardez-vous avec tant d'attention ? » cria-t-il en allemand, d'une voix rude et perçante et d'un air menaçant. Mais son

adversaire continuait à se taire, comme s'il n'avait pas compris ni même entendu la question. Adam Ivanytch se décida à parler en russe. Che fous temante, pourquoi fous me recardez afec tant d'insistance ! vociféra-t-il avec une fureur redoublée. Che suis connu à la Cour, tantis que fous n'y êtes bas connu ! ajouta-t-il en se levant brusquement. Mais le vieux ne cilla même pas. Un murmure d'indignation courut parmi les Allemands. Müller lui-même, attiré par le bruit, entra dans la pièce. Mis au fait de l'incident, il songea que le vieux était sourd et se pencha jusqu'à son oreille... »

Plantes médicinales**Le professeur Mamadou Koumaré révèle les conditions de leur efficacité**

Les plantes médicinales gardent toute leur importance surtout dans les sociétés africaines. La médecine moderne qui tire d'ailleurs ses substances de la pharmacopée traditionnelle ne cesse de perdre de la vitesse. Mais pour qu'elles soient efficaces, les plantes médicinales doivent être préparées dans certaines conditions. Le professeur Mamadou Koumaré, doyen des pharmaciens du Mali, donne quelques explications.

Malgré le développement de la médecine moderne, le recours aux plantes médicinales ne faiblit pas dans le monde. En Afrique subsaharienne, l'OMS estime que ces plantes sont utilisées comme premiers soins dans 60 % des cas d'enfants atteints de forte fièvre. Cependant, pour qu'elles soient efficaces, révèle le Pr Koumaré, doyen des pharmaciens du Mali, les plantes doivent obéir à des conditions particulières.

«Loin de moi l'idée de nier les insuffisances de l'art pharmaceutique traditionnel, encore moins d'opposer les thérapeutiques occidentales et traditionnelles. Mais, il me paraît injuste de ne pas reconnaître qu'il existe des règles de préparation et d'administration bien adaptées au système des soins de santé », écrit le

Pr Mamadou Koumaré, dans son livre intitulé « Pour mieux comprendre et mieux se soigner : par les pratiques de la médecine traditionnelle ». Selon le chercheur, le rituel autour de la préparation des plantes traditionnelles n'est pas le simple fait de la superstition. Ainsi, explique-t-il, il a été prouvé que certaines substances pures isolées des plantes ne remplacent pas entièrement les préparations galéniques obtenues à partir des mêmes matières premières végétales. A titre d'exemple, les teintures de digitale et de belladone sont parfois préférées respectivement à la digitale cristallisée et à l'atropine.

Lieu, période et partie à récolter

Selon le professeur Koumaré, l'identification de la plante n'est pas seulement morphologique.

C'est une véritable diagnose que pratique le tradithérapeute, à partir également des caractères organoleptiques. Ainsi, pour avoir du succès, un tradithérapeute doit savoir la période, le lieu de récolte et la partie à récolter. Il peut arriver qu'une plante utilisée pour la guérison du paludisme à Sikasso soit inefficace dans la région de Kidal contre la même maladie. C'est la terre qui donne à la plante ses propriétés médicinales, explique le pharmacien. Concernant la période de récolte, le professeur Koumaré affirme que les anciens disaient que certaines plantes devaient être récoltées la nuit en étant nu. Il faut y voir une façon de dire que la plante devait être récoltée très tard dans la nuit, parce que, explique professeur Koumaré, c'est à ces heures qu'on peut sortir nu sans être aperçu par quelqu'un.

**Professeur Mamadou Koumaré**

«Les feuilles de certaines plantes ne développent des substances actives qu'à des moments précis du jour ou de la nuit», indique le chercheur.

Pour utiliser une plante, il faut savoir laquelle des feuilles, de l'écorce ou des racines est efficace contre une maladie donnée. Quand on extrait les écorces par exemple, la position de celles-ci par rapport au soleil est importante. Les tradithérapeutes parlaient d'«écorces Est» ou «écorces Ouest». Selon M. Koumaré, les irradiations solaires provenant de ces deux points cardinaux peuvent

donner au niveau de ces écorces, des substances dont l'association s'avère nécessaire.

S'il est vrai que la récolte des plantes médicinales obéit à une méthode particulière, elle n'est cependant pas la seule condition d'efficacité de la médecine traditionnelle. En effet, dans son livre, le pharmacien Koumaré estime que la préparation doit être accompagnée d'une bonne administration de la récolte. C'est une science à part.

Edem Dadzie**Source : Journal scientifique et technique du Mali (JSTM)****Lutte contre le Sida****Le mal du siècle demeure-t-il toujours autant redoutable ?**

Surnommé le mal du siècle, le VIH Sida a fait des ravages à ses débuts. Même si l'on en parle plus trop aujourd'hui à cause d'autres types de préoccupations auxquelles doivent faire face les systèmes de santé, cette maladie demeure-t-elle toujours autant redoutable ? En tout cas, jusqu'alors, aucun remède efficace n'a pu être découvert pour y mettre fin. Le dimanche 1er décembre prochain, l'on célèbre la Journée mondiale de lutte contre le Sida. Il convient donc d'y faire un clin d'œil.

Le thème de la Journée mondiale de lutte contre le sida 2019 est « Les organisations communautaires font la différence. » elle est en effet célébrée le 1er décembre de chaque année partout dans le monde. Cette date importante permet de rendre hommage au rôle essentiel joué par les organisations communautaires aujourd'hui et par le passé dans la riposte au VIH/Sida au niveau international, national et local.

Leur action pour combattre cette pandémie prend des formes différentes. Leur leadership et leur engagement garantissent la continuité et l'adéquation de la riposte en maintenant

l'accent sur les individus et en s'assurant de n'oublier personne. D'une part, les organisations communautaires regroupent des pairs-éducateurs, des réseaux de personnes vivant avec le VIH ou concernées par la maladie, comme les gays et autres hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, des personnes consommant des drogues injectables et des travailleur(se)s du sexe, des femmes et des jeunes, des conseillers. D'autre part, elles regroupent aussi des professionnels de la santé au sein des communautés, des prestataires de service à domicile, des organisations de la société civile et des militants de

terrain. La Journée mondiale de lutte contre le Sida est une plateforme essentielle pour souligner l'importance du rôle joué par les organisations communautaires alors que l'on assiste à un recul des financements et à un confinement de la société civile. Ces tendances fragilisent la continuité des services apportés ainsi que des efforts de sensibilisation. Il est urgent d'impliquer davantage les organisations communautaires pour surmonter les obstacles les empêchant de fournir des services, que ce soit à cause d'entraves administratives pour les associations ou en l'absence de modalités

**Le leader Unisport de Sokodé (Crédit photo Obey star)**

contractuelles et sociales. Aujourd'hui, le rôle crucial de sensibilisation joué par les organisations communautaires est plus que jamais nécessaire pour assurer que le Sida continue de figurer parmi les priorités politiques, que les droits fondamentaux sont respectés et que le pouvoir législatif et exécutif prend ses responsabilités. Mais où en est-on avec l'objectif 90-90-90 qui doit être atteint d'ici 2020 ? Il s'agit de faire en sorte que 90% des personnes séropositives connaissent

leur statut sérologique. Ensuite, 90% des personnes qui connaissent leur séropositivité, doivent recevoir des traitements antirétroviraux. Enfin, 90% des personnes sous traitement antirétroviraux doivent avoir une charge virale indétectable (et ne transmettent donc plus le virus à leurs partenaires sexuels). A l'occasion de cette journée, les entités impliquées dans la lutte contre la pandémie doivent faire un bilan.

Edem Dadzie**Source : Nations unies**

Forum Energie et Emploi des Jeunes

Au Togo, la jeunesse veut marquer la transition énergétique

L'Organisation des jeunes engagés pour le développement durable (Ojedd) en collaboration avec des entreprises œuvrant dans le domaine des énergies renouvelables et plusieurs autres associations de lutte contre les changements climatiques a lancé le mercredi 27 novembre 2019 dans la commune du Zio 1 à Tsévié, la deuxième édition du Forum Energie et Emploi des Jeunes (FEEJ 2019).

La transition énergétique est devenue incontournable aujourd'hui. Elle a pris une dimension encore plus importante avec l'adoption de l'Accord de Paris de 2015 sur le climat qui vise à maintenir le réchauffement global de la planète bien en dessous de 2°C à l'horizon 2100. Une première étape sera de parvenir à la neutralité carbone d'ici 2050. Et pour y arriver, il va falloir tourner le dos aux énergies fossiles

polluantes pour adopter les énergies renouvelables dont le solaire, l'éolienne, l'hydroélectricité, les foyers améliorés.

Au Togo que ce soit au niveau étatique qu'au niveau de la société civile et du secteur privé, la transition énergétique est en marche. Le gouvernement a élaboré une stratégie d'électrification essentiellement basée sur le solaire ayant pour objectif de parvenir à un accès de tous à une

énergie durable d'ici 2030 (ODD7). L'Agence togolaise d'électrification et des énergies renouvelables (AT2ER) a été créée dans cette optique.

Au niveau du secteur privé, des entreprises comme KYA Energy group travaillent avec le gouvernement sur le projet Cizo pour doter nos communautés rurales de kits solaires et aussi sur la formation de jeunes capables d'installer les équipements solaires, mais aussi d'assurer leur



Photo de famille des participants au forum

maintenance. La société civile s'implique dans la planification énergétique et renforce les capacités des jeunes. C'est le but visé par le FEEJ 2019 qui vise à outiller les jeunes afin que ces derniers puissent être capables de se positionner pour les emplois qui seront générés par la transition

énergétique. Cela leur permettra aussi de prendre des initiatives en créant leurs entreprises dans ce secteur. Le thème de cette édition est justement : « comment opérer efficacement la transition énergétique vers un mix en faveur des énergies renouvelables au Togo ? ».

Edem Dadzie

Projet Environnement Urbain de Lomé (PEUL II)

Les CDQ mieux outillés pour la gestion des déchets

La direction des Services techniques de la Ville de Lomé (DST) a remis mardi 26 novembre 2019, des kits de sensibilisation sur la gestion des déchets aux Comités de développement de quartier (CDQ) dans le cadre du Projet environnement urbain de Lomé (PEUL II).



Des bénéficiaires

Capitaliser et pérenniser les acquis du Peul II en mandatant les CDQ pour une meilleure amélioration de la gestion des déchets à Lomé et dans le canton d'Aképé, tel est l'objectif de cette action. Ce canton abrite le Centre d'enfouissement technique des déchets. En effet, dans le cadre de la phase de sensibilisation terrain du Peul 2, les CDQ de tous les arrondissements de Lomé, les Comités villageois de développement (CVD) d'Aképé et des animateurs ont été formés et déployés auprès des populations pour la sensibilisation de proximité de porte-à-porte, dans les églises, mosquées, écoles, marchés et places publiques entre avril et août 2019.

Ces sensibilisations ont été faites à l'aide des outils « PHAST/ SARAR », un jeu de contraste de situation insalubre à une situation agréable et saine. La manipulation de l'outil incite la communauté à prendre

conscience par elle-même de sa situation actuelle pour décider de l'améliorer. Le Kit PHAST/SARAR utilisé durant les rencontres de sensibilisation sur le terrain, est un sac contenant plusieurs planches à images fondées sur le principe de l'histoire hiatus et de trois piles de cartes. Les outils de sensibilisation PHAST SARAR conçus et adaptés selon le contexte Peul II, abordent l'assainissement en général, et des thèmes spécifiques de gestion des déchets, d'hygiène et de salubrité publique.

De l'anglais « Participatory Hygiene and Sanitation Transformation » qui signifie « Participation à la Transformation/Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement », PHAST est une approche participative pour l'amélioration de l'hygiène et de l'assainissement. Le but de cette méthode est d'associer et d'impliquer les communautés dans la recherche de solutions

satisfaisantes et durables en matière de gestion de déchets, d'hygiène et de santé parce que sensibiliser ne suffit pas si dans les quartiers, les populations ne possèdent pas un minimum de notions d'hygiène et ne s'approprient pas les solutions trouvées pour y parvenir. C'est pourquoi, il est important de continuer d'éveiller, d'éduquer et de responsabiliser les populations aux enjeux relatifs à une gestion saine et durable des déchets solides urbains pour l'amélioration de leur cadre de vie et de leur santé. Lancé en 2018 avec l'appui de l'Agence française de développement (AFD), le Peul II vise à améliorer la salubrité urbaine de la ville de Lomé à travers la restauration du secteur des déchets, le renforcement des capacités des acteurs et la mise en place d'infrastructures modernes dont le Centre d'enfouissement technique (CET) des déchets du Grand Lomé à Aképé.

La rédaction

Action humanitaire

Des casquettes pour les élèves de l'EPP d'Agoè Assiyéyé

Fraternité Football Club d'Agoè Assiyéyé (FFCAS) a offert des casquettes aux élèves de l'école primaire publique d'Agoè Assiyéyé, hier mercredi 27 novembre 2019, en présence du personnel enseignant de l'école et des donateurs.



Le soleil de plus en plus ardent ces dernières semaines inquiète les membres du FFCAS. Ces derniers, conscients des difficultés (même pour les adultes) de se déplacer quotidiennement sous le soleil se préoccupent particulièrement pour le cas des enfants, des élèves qui sont fragiles, mais obligés de se rendre à l'école sous le chaud soleil.

Les centaines de casquettes qui ont été offertes aux élèves de l'EPP Agoè Assiyéyé constituent la première étape d'un projet dont l'objectif est de distribuer des casquettes aux élèves de plusieurs établissements de Lomé et de l'intérieur du pays. « Nous voulons sensibiliser les enfants à porter

des casquettes, afin de lutter contre l'insolation. L'insolation comme nous le savons tous est la cause de plusieurs maladies. Si on commence à sensibiliser les enfants, nous espérons contribuer à leur bien-être et avoir moins de maladies au niveau des enfants », a déclaré monsieur M. K. Gabrielo, l'un des donateurs. Ce dernier promet d'autres actions dans la continuité. Il promet beaucoup d'autres casquettes aux écoles publiques de Lomé, d'Atakpamé, Sokodé et à Kara.

« Nous avons prévu, environ 10000 casquettes à distribuer dans les écoles publiques », a renchéri M. Gabrielo.

R. Zakari

**CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO
SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION**

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO, dans le cadre de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires de services, informe tous les fournisseurs, prestataires de services, entrepreneurs et consultants qui souhaitent être agréés, à introduire un dossier de candidature auprès de ses services.

Catégories d'activités concernées :

- | | |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Cabinet Conseil / Comptabilité /fiscalité /finance ; 2. Cabinet Ressources Humaines/ Formation ; 3. Cabinet Conseil Juridique/Huissier/Notaire/signification des actes (domiciliation de paiement) ; 4. Architecte Consultant/Evaluateur de garantie ; 5. Travaux de BTP/Génie civil/Aménagements ; 6. Cabinet Ingénieur/contrôle et suivi des travaux ; 7. Sociétés de stock monitoring et tierce détention ; 8. Société de recouvrement ; 9. Fourniture, Installation, maintenance de climatiseurs ; 10. Fourniture, Installation, maintenance de DAB/GAB ; 11. Fourniture, installation et maintenance de systèmes de sécurité/incendie/alarme/intrusion ; 12. Fourniture, Installation, maintenance électricité courant fort/courant ondulé ; 13. Fourniture, Installation, maintenance de Groupes Electrogènes ; 14. Réalisation et pose d'enseignes lumineuses/totem/panneaux de signalisation/autres signalétiques ; 15. Fourniture, installation et maintenance réseaux informatiques/téléphoniques/interconnexions/Accès internet ; 16. Fourniture et maintenance de matériels informatiques/bureautiques/consommables informatiques ; 17. Fourniture et maintenance de logiciels informatiques ; 18. Fourniture des produits et des prestations d'entretien / nettoyage/désinsectisation/dératisation ; 19. Agence d'Événementiel/Décoration/Emballages/Cadeaux d'entreprise/ Sonorisation ; 20. Fourniture de bureau ; 21. Fourniture de matériels et mobiliers de bureau/Electroménager ; 22. Concessionnaires de véhicules ; 23. Vendeur de Motos ; 24. Garage de réparations et d'entretiens mécanique automobile ; 25. Location de véhicules/Grues ; 26. Fourniture de produits pétroliers ; | <ol style="list-style-type: none"> 27. Agences de communication/Marketing/publicité; 28. Travaux d'imprimerie ; 29. Photographie et Reportage ; 30. Médias (Presse écrite, Radio, Télévision) ; 31. Protocole/Accueil/Événementiel ; 32. Compagnies d'assurance ; 33. Agence de Voyage ; 34. Agence immobilière ; 35. Transport de courrier express national/international ; 36. Hôtels/Restaurants/Places des fêtes ; 37. Autres à décrire ; |
|---|--|

NB: CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO rappelle aux entrepreneurs, fournisseurs et prestataires de service qui travaillent déjà avec elle, qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et qu'ils devront produire les mêmes dossiers pour être agréés.

Le dossier de candidature doit comporter :

- 1) Une lettre de demande d'inscription sur la liste des fournisseurs et prestataires de services, adressée au Directeur Général de CBI-TOGO indiquant les informations ci-après :
 - CATEGORIE D'ACTIVITE ;
 - Les noms, prénoms, RAISON SOCIALE, ADRESSE, TELEPHONE, FAX, E-MAIL ;
 - La date de la création de la structure, la nature juridique, le capital social ;
 - L'expérience dans le domaine ;
- 2) LES PIÈCES ADMINISTRATIVES (carte d'opérateur économique, quitus fiscal) ;
- 3) La Liste du matériel disponible en propriété ou en location avec les justificatifs ;
- 4) La liste du personnel (cv et copie du diplôme ou attestation) ;
- 5) Liste des réalisations antérieures avec les preuves.

Les dossiers de candidature devront être déposés sous pli fermé **à la réception au rez-de-chaussée du siège social de CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO, Boulevard du 13 Janvier, Quartier Béniglato, B.P : 4032, Tél : +228 22 20 82 82 / 22 20 84 85 www.coris-bank.com ; tous les jours ouvrables de 8h à 17h.**

Les plis doivent comporter les indications :

«AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET »
«Le(s) numéro(s) d'ordre correspondant (s) à la (aux) Catégorie(s) d'activité»

Date limite de dépôt des candidatures : 10 Décembre 2019 à 17h 00 GMT ;

CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO n'a aucune obligation de confier des prestations à ceux qui ont répondu à cette manifestation d'intérêt.

Le Directeur Général

M. Alassane KABORE

La Banque Autrement
www.corisbank.tg

